

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/3/4-2

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 4 mars 2017,
sous la présidence de Madame Maryvonne de Saint Pulgent,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Demande d'adhésion à la Conférence des Grandes Écoles (CGE)

Le conseil d'administration approuve la demande d'adhésion à la Conférence des Grandes Écoles conformément au dossier présenté en séance ("*Dossier de candidature à La Conférence des Grandes Ecoles*") et joint en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 28
Quorum : 14
Présents et représentés : 25

Fait à Aix-en-Provence, le 4 mars 2017

Maryvonne de Saint Pulgent
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE D'AFFICHAGE : 10.03.2017